

Gestion des milieux naturels et de la faune

Les titulaires de ce bac pro contribuent à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Leurs connaissances des caractéristiques paysagères et écologiques leur permettent de surveiller et de suivre l'évolution des espaces naturels et ruraux dans lesquels ils-elles travaillent (inventaire et suivi de la faune et de la flore, relevés de sol, analyse de l'eau, etc.). Leur rôle est aussi d'assurer la sécurité des lieux et de relever les infractions.

Les diplômés-es gèrent les travaux d'aménagement, de préservation, de restauration et d'entretien de ces espaces et coordonnent les équipes sur les chantiers et zones d'intervention. Ils-elles sont capables de mettre en place des animations-nature pour sensibiliser le public à l'environnement et à l'écologie mais aussi des actions de promotion du territoire (valorisation touristique et de loisirs d'un territoire, tourisme de chasse, etc.).

Débouchés

Les emplois se répartissent entre le public (notamment dans les collectivités territoriales, au sein des structures gestionnaires d'espaces naturels protégés : réserves, parcs régionaux et nationaux, conservatoires et sites Natura 2000) et le privé. Les collectivités publiques recrutent principalement par concours externe ou par voie interne (exemple, agent-e technique ou technicien-ne de l'environnement).

Le secteur associatif recrute essentiellement pour des missions d'animation et de conduite de chantier.

Métiers accessibles :

- Agent-e technique ou technicien-ne de l'environnement
- Agent-e technique des parcs nationaux
- Garde d'espaces naturels (garde-chasse, garde-pêche, garde du littoral, etc.)
- Ecoguide (animateur-trice nature)
- Agent-e d'accueil dans un espace naturel
- Chargé-e d'entretien du milieu naturel, etc.

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAPA Entretien de l'espace rural.

Qualités requises : sens des responsabilités et de l'organisation, sens relationnel, bonne condition physique, bonne capacité de repérage dans l'espace.

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens, 40 élèves présentés, 35 admis.

Programme

Disciplines et activités	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Module 1 Français, Documentation Histoire-géographie, Education socioculturelle	2h 30mn 1h30 2h30
Module 2 : Langue vivante	1h45
Module 3 Education physique et sportive	2h
Module 4 Mathématiques, Informatique, Biologie-écologie, Physique-chimie	2h 30mn 3h45 1h15
Enseignements professionnels liés à la spécialité	
Sciences économiques, sociales et de gestion / Gestion de l'entreprise et de l'environnement	2h30
Sciences et techniques des équipements	1h
Aménagement / Gestion des espaces naturels	3h45
Sciences et techniques professionnelles	1h
Enseignements à l'initiative de l'établissement	2h
Activités pluridisciplinaires	2h
Total horaires hebdomadaires	30h

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels

- **Contexte d'une action de génie écologique** : repérer et identifier les acteurs, les organisations et les activités liées aux actions de génie écologique
- **Caractéristiques des pratiques de génie écologique** : productivité des écosystèmes, les perturbations d'un milieu naturel (incendies, pollutions, etc.), les espèces et écosystèmes faisant l'objet d'activité de génie écologique, les bases de la biologie de conservation, etc.

- **Organisation d'un chantier de génie écologique** : gestion du travail en équipe sur un chantier et gestion économique
- **Travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystèmes** : réalisation de travaux de génie écologique dans le respect du cahier des charges, gestion environnementale du territoire, utilisation adaptée et maintenance des matériels et équipements, etc.
- **Protection et valorisation des espaces et de la biodiversité (faune et flore)** : suivi de l'évolution de la biodiversité dans un objectif de veille environnementale
- **Accueil du public et animation nature** : valorisation des espaces naturels par des actions d'accueil du public et d'animation nature
- **Module d'adaptation professionnelle** permettant aux élèves de s'adapter à des enjeux professionnels particuliers.
- **Les activités pluridisciplinaires** permettent d'aborder une problématique ou une thématique en mobilisant les acquis de différentes disciplines.

Stages (ne concerne pas les apprentis-es)

22 semaines de **périodes de formation en milieu professionnel** réparties comme suit :

- 4 à 8 semaines en Seconde Pro,
- 14 à 16 semaines en Première et Terminale dont 12 semaines prises sur la scolarité.

Une semaine supplémentaire est consacrée à un stage collectif d'éducation à la santé et au développement durable.

Examen

Domaine professionnel :

- **Choix technique, coeff. 2** : justifier des choix d'intervention de génie écologique en fonction d'enjeux sociaux, économiques et environnementaux
- **Expérience en milieu professionnel, coeff. 3** : (dont rapport de stage et soutenance devant un jury) analyse des conditions de mise en œuvre d'une action de génie écologique et communication en situation professionnelle
- **Pratiques professionnelles, coeff. 5** :
 - conduire en sécurité le travail d'une équipe sur une action de génie écologique
 - conduire en sécurité des travaux d'entretien d'espaces naturels et de reconstitution d'écosystèmes
 - réaliser des actions de protection et surveillance de l'environnement
 - mettre en œuvre des activités d'accueil du public et d'animation-nature
 - s'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Domaine général :

- Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde, coeff. 4
- Langue et culture étrangères, coeff. 1
- Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi, coeff. 1
- Culture scientifique et technologique, coeff. 4

Epreuve facultative (seuls comptent les points au dessus de 10)

Remarque : en fin de 1^{ère} Professionnelle, les élèves de ce bac pro se présentent aux épreuves du BEPA Travaux d'entretien de l'environnement (facultatif pour les apprentis-es). Les lycéens-es et apprentis-es continueront leur parcours de bac pro, quel que soit le résultat obtenu à cette certification intermédiaire.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- **Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA)**
 - Gestion et protection de la nature
 - Aménagements Paysagers
 - Gestion Forestière (hors académie)
- **Certificat de spécialisation (CS)**
 - Taille et soins des arbres
 - Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural (hors académie)

Où se former en Picardie ?

- **En lycée public :**
 - Lycée agricole de la Thiérache - Fontaine-les-Vervins (02)
 - LEGTA de l'Oise - Airion (60)
 - Lycée agricole de la Baie de Somme - Abbeville (80)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr
- <http://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Parcours « Les métiers de l'agriculture et de la forêt » ; « Les métiers auprès des animaux » ; « Les métiers de l'environnement »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT » ; « Les bacs pro » ; « Les BTSA-BTS »
- Fiches métiers

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un-e conseiller-ère d'orientation-psychologue.